



VB/cf - Div n° 5980_04

Paris, le 19 avril 2024

PROGRAMME DE VEILLE 2024 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120

ALERTE N° 33 CONCERNANT X-FAB SILICON FROUNDRIES

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables de l'exercice des droits de vote dans les sociétés de gestion et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG, qui vient de publier la version 2024 de ses « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise dans le cadre de son programme de veille. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.



X-FAB SILICON FROUNDRIES

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 25 avril 2024

RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG

- **RESOLUTIONS 5 et 6 : Quitus**

Analyse

La résolution proposée ne fait pas l'objet d'un vote bloqué ce qui va dans le bon sens (à la différence de sociétés qui insèrent l'approbation du quitus au sein même d'une résolution d'approbation des comptes).

Toutefois, de façon générale, soumettre le quitus au vote ne semble pas favorable à la défense des intérêts des actionnaires : les actionnaires ne disposent pas à ce stade de l'ensemble des éléments pour juger efficacement du bien-fondé de cette approbation qui n'est d'ailleurs imposée par aucune disposition. En outre, l'approbation du quitus aux administrateurs, inefficace semble-t-il au regard de la jurisprudence, ne pourrait, en toute hypothèse, qu'affaiblir la position d'actionnaires souhaitant postérieurement tenter une action sur la base d'une responsabilité des administrateurs. De la même façon il ne semble pas de l'intérêt des actionnaires de donner un quitus spécifique aux commissaires aux comptes.



GOVERNANCE

1. Composition du conseil d'administration de X-FAB SILICON FROUNDRIES

Le conseil d'administration de X-FAB SILICON FROUNDRIES comportera, à l'issue de l'assemblée générale, un tiers de membres libres d'intérêts, en conformité avec les recommandations de l'AFG s'agissant d'une société contrôlée.

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Tan Sri Datuk Amar Dr. Hamid bin Bugo	Président Durée du mandat	Non libre d'intérêts	N/C	M	79	MY	18	2025	0	1	M	M	M
	Roland Duchâtelet	Représentant d'actionnaires	Non libre d'intérêts	N/C	M	77	BE	18	2025	0	1			
	Sensinnovat BV (famille De Winter- Chombar) représentée par Rudi De Winter	Représentant d'actionnaires	Non libre d'intérêts	N/C	M	63	BE	13	2025	1	0			
	Dato Sri Dr. Wan Lizozman bin Wan Omar	Représentant d'actionnaires	Non libre d'intérêts	N/C	M	60	MY	18	2026	0	1		M	M
	Thomas Hans- Jurgen Straub	Durée du mandat	Non libre d'intérêts	N/C	M	70	DE	18	2025	0	1			
	Vlinvlin BV représentée par Ling Qi		Non libre d'intérêts	N/C	F	54	CN	5	2025	0	1			
	Aurore NV représentée par Christine Juliam		Libre d'intérêts	N/C	F	64	BE	8	2026	0	1			
	Estelle Iacona		Libre d'intérêts	N/C	F	51	FR	8	2025	0	1	M	M	M
	Christel Verschaeren		Libre d'intérêts	N/C	F	61	BE	8	2025	0	1	M	P	P



2. Spécificités

- X-FAB SILICON FROUNDRIES, société de droit belge, n'offre pas à ses actionnaires le vote sur les conventions réglementées (ni publication d'un rapport spécial des commissaires aux comptes sur ces conventions).
- L'ordre du jour de l'assemblée générale ne fait pas l'objet d'une publication au BALO.
- Les taux de présence individuels aux réunions du conseil ne sont pas précisés.
- La société ne se conforme pas aux recommandations de l'AFG qui préconisent l'existence de deux comités distincts de rémunération et de sélection.
- La société ne semble pas avoir mis en place de plan d'actionnariat salarié.
- Le droit belge impose la mise au vote d'une résolution sur les clauses d'un credit revolving.



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET

